

République Française

**Département des Alpes-de-
Haute-Provence****Extrait du registre des délibérations
Séance du Conseil Municipal****Commune de Barcelonnette**

Séance du 19 septembre 2022

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Présents	Nombre de membres Votants
23	13	17

Numéro de délibération : 2022 / 147**Date de convocation
13 septembre 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux, le dix-neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du treize septembre deux-mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie VAGINAY RICOURT, Maire.

Étaient Présents :

Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, Mme Florence ALLEMANDI, M. Joseph GARCIN, Mme Clarisse BALLADUR, M. Miguel ORTUNO, M. Joël IGAU, Mme Sabine BLATTMANN, M. Pierre-Philippe JOUARIE, M. Yves BAUDRY, Mme Patricia DOMANGE, M. Christophe PICHET, M. Pierre MAILLARD (arrivée à 18h33)

Absent excusé ayant donné procuration :

Mme Florence JOUVENT à Mme Florence ALLEMANDI, Mme Rolande JACQUES à M. Joseph GARCIN, M. Jean-Claude DABROWSKI à M. Joël IGAU, M. Christophe BARNEAUD à M. Yvan BOUGUYON.

Absents excusés :

Mme Karine BENEDETTO, M. Frédéric MAURIN, M. Jean-Pierre FRANQUEBALME, Mme Wendy MATTERA, M. Pierre MAILLARD, Mme Chantal BONAGLIA, Mme Fabienne BANCILLON-BOE

Madame Clarisse BALLADUR a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Objet : Acceptation de dons au musée municipal

Rapporteur : Madame Florence ALLEMANDI

Il a été fait dons au musée municipal des éléments suivants :

1 / Navettes avec fil

Il est proposé au musée municipal deux navettes avec fil de fabrication française, de la marque Moncoudiol (Saint-Etienne).

2 / Albums et cartes postales photographiques de Biskra et El Kantara (Algérie)

Il est proposé au musée un lot d'albums et cartes postales photographiques de Biskra et El Kantara (Algérie) sous la signature de divers photographes dont celle de Marius MAURE.

3/ Pantalon de Charro et sombrero(s)

Il est proposé au musée municipal un pantalon de « charro » et sa passementerie en métal argenté, un sombrero, marque TARDAN et son emballage d'origine et un sombrero, marque La VENCEDORA.

4 / Gravures de l'Ubaye de Monique ARIELLO LAUGIER

Il est proposé deux eaux-fortes et aquatintes « Faucon de Barcelonnette » et « Fontaine à Combe Bremond, Haute Ubaye » qui ont été créées spécialement par Monique ARIELLO LAUGIER pour compléter la série de gravures « Au fil de l'Ubaye. De la Bréole au Roburent » acquise par la ville de Barcelonnette en juin 2022.

5/ Costume mexicain « Mazahua »

Don effectué par la Presidente Michelle NUÑEZ PONCE, Maire de Valle de Bravo, accueillie à Barcelonnette dans le cadre du 17ème anniversaire du jumelage : Un costume mexicain « Mazahua », Valle de Bravo.

Ce costume a été fait spécialement par une artisane de Valle de Bravo pour être offert au musée municipal de Barcelonnette. Il vient enrichir la collection de textiles mexicains du musée de la Vallée.

6/ Portrait de Jacques-Antoine MANUEL (1775-1827)

Il est proposé un don contre CERFA du portrait peint de Jacques-Antoine MANUEL (1775-1827), sous la signature du peintre Michel-Martin DRÖLLING (1786-1851), huile sur toile (H 73 x L 60 cm) – signé en bas à gauche.

Cette œuvre a été acquise pour la somme de 7 500 €. Un reçu au titre des dons [Cerfa 11580 03*] sera établi au nom du donateur.

Ces six acquisitions seront, après validation par le conseil municipal, enregistrées dans l'Inventaire général du Musée de la Vallée – La Sapinière à Barcelonnette.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2242-1 ;

Délibération

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 17 voix « Pour », 0 « contre et 0 « abstention »

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1^{er}

D'accepter les nouvelles acquisitions qui viennent enrichir les collections pluridisciplinaires du Musée de la Vallée à Barcelonnette ;

Article 2

De valider ces nouvelles acquisitions qui complètent, d'une part les collections de peinture du musée, et d'autre part, enrichissent la collection, et ce en vue de leur inscription à l'Inventaire général du Musée de la Vallée ;

Article 3

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette désignation ;

Article 4

De dire que le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François LECAT 13002 Marseille à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut être également saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,




Le Maire
Sophie VAGINAY RICOURT

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le



ID : 004-210400198-20220919-2022_147-DE

